

Pôle Animation jeunesse, sports
et vie associative

Metz, le 28 mai 2009

Service Animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
SR

21

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION VALLIÈRES EN FÊTE POUR L'ORGANISATION DE LA 6^{ème} FÊTE DU RUISSEAU

L'association Vallières en Fête organise depuis plusieurs années la Fête du Ruisseau à Vallières et invite les habitants du quartier à venir se rencontrer autour d'un moment festif.

Cette année, l'association Vallières en Fête souhaite donner à cette manifestation qui remporte tous les ans un vif succès, une dimension différente, plus large, plus ambitieuse et travailler sur le thème de l'Art Moderne.

En effet, l'association souhaite utiliser ce moment de rencontre avec les habitants du secteur afin de leur proposer une exposition d'œuvres d'artistes peintres contemporains, mais aussi de sensibiliser les enfants à l'art moderne à travers un concours d'œuvres réalisées en lien avec les écoles maternelles de Vallières sur le thème des 'Formes et Couleurs'.

À ce titre, la Commission Animation, jeunesse, éducation populaire et vie étudiante, réunie le 12 mai 2009, propose d'attribuer à l'association Vallières en Fête, une participation financière à l'organisation de la 6^{ème} Fête du Ruisseau prévue les 30 et 31 mai 2009, à hauteur de **3 000 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION VALLIÈRES EN FÊTE POUR L'ORGANISATION DE LA 6^{ème} FÊTE DU RUISSEAU

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder la subvention suivante pour un montant total de **3 000 €.**

SUBVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION :

Participation aux dépenses liées à l'organisation d'une manifestation :

- Association Vallières en Fête	3 000 €
---------------------------------	---------

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec les associations concernées.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI